

# Compte-rendu du comité de pilotage rythme scolaire du 24 mai 2018

*Invités : Angélique LEBRETON, Aude BAUGIL, Christelle ROUAULT, Anne LE VOT, Gwendoline CORDIER, Patrick BOISSIER, Jacques BORDES et Sami YAHIAOUI*

*Excusés : Gwendoline CORDIER et Jacques BORDES*

En Introduction, Angélique LEBRETON indique que cette réunion est une transition vers la future commission périscolaire. En effet, avec les nouveaux rythmes scolaires et l'instauration de la semaine à 4 jours et demi en septembre 2014 ; un comité de pilotage rythme scolaire s'était créé pour travailler sur l'important projet de la réforme et la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires). Ce comité de pilotage regroupait un grand nombre de personnes : des élus, des enseignants, des parents, des agents municipaux, le représentant de l'APE et la responsable de la bibliothèque.

Avec le retour à la semaine à 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019, le comité de pilotage rythme scolaire va laisser sa place à la commission périscolaire, qui abordera tous le domaine périscolaire de l'école (cantine, garderie, temps de cours...).

Ces sujets périscolaires, abordés régulièrement pendant les conseils d'école, seront désormais travaillés dans cette commission. Angélique LEBRETON rappelle qu'une commission municipale est composée d'élus qui travaillent sur des sujets et font des propositions à l'ensemble du conseil municipal. La majorité des commissions municipales sont élargies à d'autres personnes hors conseil. La Commission périscolaire sera donc composée d'élus et de parents d'élèves (parents différents de ceux présents dans le copil, ayant laissés leur place à de nouvelles personnes, souhaitent s'investir).

Enfin, Angélique LEBRETON souligne que la commission périscolaire, comme toutes les autres commissions municipales, n'a pas de pouvoir de décision, mais seulement de concertation, de réflexion et de propositions...Ce groupe de travail peut donc faire remonter des réflexions et des propositions au conseil municipal, qui a lui, pouvoir de décision. Il n'est pas exclu que les questions extérieures récurrentes des parents puissent être aussi abordées et traitées pendant ces réunions.

## **Point 1 : activités proposées sur les TAP pour l'année scolaire 2017-2018**

Christelle ROUAULT, coordinatrice périscolaire rappelle dans le premier point l'ensemble des activités réalisées pendant l'année scolaire 2017-2018 pendant les TAP (temps d'activités périscolaires)

## **A) TAP MATERNELLE**

### **Groupe 1 : classe de TPS – PS – MS**

#### *Encadrantes :*

Sylvie MERLEAU/ Sylvie BAZIN (remplaçante) et Isabelle MENUET

#### *Activités proposées :*

- jeux de cour en fonction de la météo (vélos, pêche à la ligne, ...)
- bricolage collectif autour du bouchon en plastique
- histoires à écouter et à raconter
- 1 séance autour de la graine
- jeux intérieurs et extérieurs

### **Groupe 2 : classe de MS - GS**

#### *Encadrantes :*

Sylvie REIHEM et Laëtitia ADLER

#### *Activités proposées :*

- activités ballons, jeux collectifs, vélos, craies, petites voitures, ...
- une sortie dans Québriac : ramassage d'une feuille d'automne pour confectionner un personnage
- coller la feuille, dessiner la tête et les membres : graphisme autour du pastel et de l'encre
- Bibliothèque en ½ groupe

**Pour les TAP maternelles, Christelle ROUALT précise que la priorité a été que les enfants se divertissent et s'amuse pendant ces temps. En effet, il a été difficile d'une manière générale de mettre en place des activités ciblées et encadrées pour les petits sur des temps courts de 45 minutes.**

## **B) TAP ELEMENTAIRE**

Pour les TAP élémentaires, Christelle ROUAULT rappelle le fonctionnement : une demi-heure de TAP temps calme de 14h00 à 14h30 2 fois par semaine (avant le retour en classe) et 1h00 de TAP de 15h30 à 16h30 2 fois par semaine. A savoir que les TAP temps calme et les TAP n'ont pas lieu le même jour pour un même groupe.

### 1) Encadrantes :

Laëtitia ADLER (TAP temps calme) et Aurélia UGUEN (TAP)

### Activités proposées :

#### CP/CE1/CE2 :

- sapin de Noël en groupe
- père Noël en pâte à sel individuel
- Masque TOTEM géant et individuel
- pompon
- jeux extérieur
- danse avec Elisabeth

#### CM1/CM2

- Pixel art sur le thème de Noël
- carte pop-up de Noël
- Pixel art géant
- fleur en origami
- carte photo

### 2) Encadrante :

Christelle ROUAULT

### Déroulement de l'atelier cuisine (sur 3 séances) :

1) Découverte de la recette sous la forme du jeu « LE PENDU » au tableau pour les CP/CE1/CE2 et « LE REBUS et DEVINETTE » pour CM1 et CM2 puis la participation à l'oral des élèves pour trouver les ingrédients et pour préparer la recette

- 2) Confection de la recette à la cantine avec Anne-Claire, notre chef cuisinière
- 3) Dessin de la recette avec une note /5 et quelques remarques pour apporter des astuces

3) Encadrante :

Elisabeth DELAHAIS

Activités proposées :

- rencontre avec les résidents du village du Courtil Noë les lundis (visite du poulailler, jeux de société, petit bricolage ...)
- réalisation d'un sapin avec des bouchons en liège et peinture (CP-CE1/CE2)
- réalisation d'un sapin avec du bambou et ficelle (CM1/CM2)
- réalisation d'une boule de Noël avec un bouchon de champagne, d'un ange et d'une étoile avec un rouleau de papier toilette
- Montgolfière
- Arbre
- attrape-rêve
- jeux de cour
- danse avec Aurélia

**Angélique LEBRETON souligne que l'orientation prise par le comité de pilotage rythme scolaire et la municipalité a toujours été de prioriser les agents municipaux pour encadrer ces TAP. Les activités réalisées étaient avant tout un choix des agents. Des thématiques ont souvent été mises en place afin d'avoir un fil conducteur et un déroulé dans les activités et pas seulement « un catalogue d'activités ». Par exemple, Aurélia a privilégié les activités manuelles ; Elisabeth s'est centrée sur des activités plus artistiques (théâtre, danse...) et manuelles ainsi que sur le lien intergénérationnel avec les habitants du Courtil Noé et enfin Christelle s'est investie dans la thématique cuisine. De plus, des activités en lien avec les saisons et certaines périodes de l'année ont pu être mises en place (carnaval, Noël ...).**

**Christelle ROUAULT indique aussi que les agents ont essayé de réaliser beaucoup d'activités avec du matériel de récupération, afin d'optimiser les coûts et de sensibiliser les enfants.**

**Enfin, elle précise que ponctuellement, les Temps d'activités périscolaires pouvaient être des temps de jeux et/ou des récréations pour répondre de manière générale à la demande des enfants mais aussi parce que, pour le rythme de l'enfant, il peut être bon de ne pas toujours avoir d'activité ciblées et encadrées ; et de se détendre en jouant.**

## **Point 2 : Bilan des intervenants extérieurs TAP de 2014 à 2018**

Angélique LEBRETON met en avant que des intervenants extérieurs locaux ont aussi pu contribuer ponctuellement aux activités pendant les TAP.

Christelle rappelle dans le point 2 l'ensemble des intervenants extérieurs s'étant engagés auprès des enfants de l'école sur ces 4 ans.

### **A) INTERVENANTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014 – 2015 :**

- Boulangerie de Québriac avec Anita et Justinien COURTEL
- Association Cerf-Volant Club de France avec Claudine LEBOURGEOIS

Angélique LEBRETON souligne que la première année, tous les élèves ont pu bénéficier de ces intervenants (maternelles et élémentaires) mais les interventions auprès des maternelles n'étaient pas simples (organisation et temps d'activités)

### **B) INTERVENANTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015 – 2016 :**

- Poterie avec Sabine DAVION (De SAINT THUAL)
- Tir à l'arc avec Yannick LEDREAU

**Pour les élémentaires**

### **C) INTERVENANTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016 – 2017 :**

- Atelier « crêpes » avec Athman MEKKAS (de la crêperie l'Arbre en Bois)
- atelier « karaté » avec Athman MEKKAS (de la crêperie l'Arbre en Bois)
- Handicap avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de BEAUBOIS

**Pour les élémentaires**

### **D) INTERVENANTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017 – 2018 :**

- Yoga avec Emilie HOUSBINE
- Création de jeux en bois et terre cuite (association OSMONDE) avec Valérie et Jean-Luc RUBIGNY
- Arbre généalogique ludique avec Alain ROYANT

**Pour les élémentaires**

### **Point 3 : Bilan financier des TAP de 2014 à 2018**

- voir document bilan financier TAP

Angélique LEBRETON commente les tableaux financiers relatifs aux TAP sur les 4 années scolaires (2014/2015, ; 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018).

Coté budget, les TAP ont été gratuits pour les familles pendant les 4 années. Pourtant, ces rythmes scolaires ont représenté une charge financière pour la municipalité. En effet, le coût à la charge de la commune par élève a été la suivante sur les 4 années scolaires : 59,22 euros par élève en 2014/2015, 77,91 euros par élève en 2015/2016, 84,38 euros en 2016/2017 et enfin 58.86 euros par élève en 2017/2018.

Mais Angélique LEBRETON souligne que les dépenses ont toujours été maîtrisées au mieux et que les recettes (aide de l'état) ont baissées significativement au fil des 4 années.

### **Point 4 : Mise en place de la commission périscolaire**

Angélique LEBRETON rappelle enfin les principes de la future commission périscolaire et évoque bien les thématiques qui pourraient y être travaillées (cantine, garderie, temps de cours...)

Sami YAHIAOUI évoque le fait qu'il est intéressant de différencier les questions scolaires (au sein du conseil d'école) des questions périscolaires (au sein de la commission périscolaire) mais que pour les parents, il n'est pas toujours facile de distinguer ces différents temps dans une journée d'école. En effet, quand l'enfant va à l'école, il enchaîne ces différents temps, d'où l'importance de faire du lien entre le scolaire et le périscolaire.

Angélique LEBRETON indique aussi que la commission pourrait travailler sur le projet de plaquette de présentation de l'école. En effet, il est important de valoriser l'école et de la présenter par le biais d'un document à disposition des nouveaux arrivants /des nouvelles familles.

Anne LE VOT précise aussi qu'il faudrait communiquer d'avantage sur l'école par le biais du site internet de la commune, notamment pour les nouvelles familles (en terme d'horaires d'école, de garderie notamment ...). En effet, beaucoup d'informations sont données aux familles à la porte ouverte de juin et du coup, avoir un rappel sur internet ou par un autre document serait positif.

Angélique LEBRETON prend acte et indique qu'une note sera faite dans ce sens aux nouveaux parents (tableau des horaires notamment).

Enfin, une date est programmée pour la prochaine réunion de la commission périscolaire : le mardi 26 juin à 18 h 30. Seront abordés les points suivants :

- Organisation périscolaire pour la rentrée scolaire 2018/2019,
- Point sur la part du bio et du local à la cantine sur l'année scolaire en cours,
- Tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire prochaine.

